Réalismes

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 755

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

punissables en droit suisse. Il n'est alors couvert par aucun secret bancaire et la Suisse apportera aux autorités étrangères son concours efficace pour la répression de tels délits, dans le cadre de traités d'entraide judiciaire internationaux. C'est pourquoi il est essentiel que les banques contrôlent soigneusement l'identité de chaque nouveau client. Il n'y a guère de pays au monde où ce contrôle soit aussi poussé que chez nous. Pas de clients anonymes, telle est la règle!»

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Réalismes

Secoué, comme tout le monde, par les horreurs de Téhéran, j'ai eu une pensée de reconnaissance émue pour l'ancien conseiller fédéral Graber. En semblables circonstances, bravant la désapprobation d'un grand nombre (le *précédent*! la crainte du précédent!), il avait fait la seule chose, selon moi, qu'il y avait à faire: agir de telle manière que les otages aient la vie sauve — quitte à en passer par les exigences des ravisseurs — quitte ensuite à prendre les mesures nécessaires à ce que les faits ne se répètent pas. Il semblerait que la chose soit possible: du moins jusqu'à aujourd'hui, elle l'a été chez nous. Elle pourrait donc l'être ailleurs. Mais ici commence hélas l'utopie: pour cela, il faudrait une entente internationale, qui n'existe pas. Il faudrait que tous les pays prennent les mêmes mesures de précaution, etc., et que les aérodromes de ceux qui ne les prendraient pas soient boycottés. Peut-être est-ce là une vue de l'esprit, comme disait le docteur Philip, et la chose n'est-elle pas possible? En tout cas, la plupart du temps, on a préféré une attitude «ferme», propre à décourager d'éventuels imitateurs — une attitude, si je puis dire, *réaliste*. Mais en face de kamikases, qui n'ont pas du tout les mêmes valeurs que nous; qui manifestement ne sont pas découragés par l'insuccès — et peut-être même sont-ils encouragés, car on ne saurait exclure l'hypothèse selon laquelle ils cherchent le «martyre» bien plus que la satisfaction de leurs exigences — en face de ceux-là l'attitude «ferme» est inadéquate et mène seulement à la mort d'innocents.

Limites du réalisme; limite d'un certain cynisme politique.

J'y songeais, une fois de plus, en lisant le vieux Keller. Surpris de le voir, dans la guerre de 70-71 et dans les années qui suivent, entièrement du côté de l'Allemagne. Et puis réfléchissant qu'entre la France impériale, et impérialiste, et colonialiste, et l'Allemagne en train de faire son unité, de devenir le Deuxième Reich — un Reich qui comprenait un royaume comme la Bavière, et des «Villes libres», comme Hambourg, Brême et Lubeck; qu'entre Napoléon III et Guillaume Ier — voire même entre le Président Mac-Mahon et l'Empereur Guillaume — le vieux démocrate Keller ne pouvait guère qu'incliner du côté de l'Allemagne, comme sans doute beaucoup de nos concitoyens de Suisse alémanique, et sans doute encore, bien quelques Suisses romands, qui gardaient en mémoire la guerre qui avait failli éclater en 1860 à propos du rattachement de la Savoie à la France...

Pourtant, au XXe siècle, dans leur majorité d'abord, dans leur presque totalité ensuite, les Suisses se trouveront de cœur du côté de la France et contre l'Allemagne de Guillaume II et plus encore de Hitler!

J'inclinerais à croire que le tournant a été le mois d'août 1914 et la violation de la neutralité belge — l'histoire du chiffon de papier! *Not kennt kein Gebot!*

En d'autres termes, la violation de la neutralité belge aurait été, pour plagier un mot célèbre, *plus qu'un crime: une faute*!

En d'autres termes encore, la «Realpolitik», le cynisme politique de Bethmann-Hollweg, de Guillaume II et de l'état-major allemand ont coûté à l'Allemagne la sympathie dont elle jouissait dans l'opinion suisse, et probablement dans l'opinion européenne, et peut-être aussi dans l'opinion américaine — c'est-à-dire, en dernière analyse, sa position de grande puissance et de première grande puissance européenne.

Not kennt kein Gebot: c'est vrai. *Nécessité ne connaît pas de loi:* exact! Et cette nécessité exigeait que soit respectée à tout prix la neutralité de la Belgique — comme elle exige que tout soit mis en œuvre pour sauver des vies humaines — et tant pis pour les «lois».

J. C.

L'histoire par le petit bout de la lorgnette

«Mémorial» des séances du Grand Conseil genevois, deuxième session, cinquième séance, jeudi 11 octobre 1984, soir. Présidence: Mme Marie-Laure Beck-Henry.

Séance ouverte à 17 heures. Après les quatre premiers points inévitables, exhortation, personnes excusées, procès-verbaux des précédentes séances, discussion et approbation de l'ordre du jour, la présidente en vient au cinquième point, «Déclaration du Conseil d'Etat et communications». Extrait:

5. Déclaration du Conseil d'Etat et communications.

La présidente. Lors de la sortie du Grand Conseil, une paire de lunettes de soleil a été oubliée à Damphreux.

Le député que cela concerne est prié de s'adresser au secrétariat pour récupérer son bien.

L'Etat à visage humain